



1

LA VALLÉE DE LA VIOSNE

Une unité enfouie dans une vallée rurale



2

VALLEE

BOISEMENTS

RURALITE

PATRIMOINE

INTRODUCTION

La vallée de la Viosne fait partie des vallées du Val-d'Oise entièrement « enfouies » dans le socle du plateau. Elle est cachée par un épais rebord boisé et vue de l'intérieur la végétation y est dense. C'est une vallée étroite dans laquelle les éléments de nature (réseau hydrographique et végétation) sont très présents et en renforcent le caractère rural. Ce dernier, contraste énormément avec la limite en aval constituée par le front urbain d'Osny en bordure de l'agglomération parisienne.

LIMITES ET VOISINAGE

La Viosne prend sa source entre Lavilletterre et Lierville, dans l'Oise. Son écoulement s'inscrit entre deux unités paysagères de plateaux dont elle forme les limites nettes et lisibles :

- au Sud, le plateau central du Vexin français (Photographie 1)
- au Nord, l'unité « plateau et buttes de Marines ».

Ces limites sont le plus généralement dessinées par les lisières des nombreux boisements qui marquent les coteaux de la vallée et qui se prolongent parfois loin sur les plateaux. Les développements urbains denses d'Osny (Photographie 2) occupent la partie aval de la Viosne et instaurent une limite nette, soulignée par le château de Grouchy. Plus encore que le parc du château de Grouchy, assez peu perceptible hors de son enceinte, le marais de Mississippi, à Osny, révèle également admira-

blement la structure paysagère de la vallée (otographie 3).

CHARPENTE NATURELLE

C'est une vallée qui entaille profondément le plateau calcaire, de 30 à 40 mètres, tant à l'amont (Chars) qu'à l'aval (Osny). Elle suit une direction générale NO-SE, identique à celle des buttes et des grandes infrastructures du département. Elle creuse dans le plateau un sillon au fond plat, favorable aux marais (Photographie 4), encadré par des coteaux abrupts largement boisés. Sa caractéristique principale est d'être une vallée « enfouie », cachée dans les volumes d'une importante végétation, dont la densité augmente graduellement d'aval en amont. Bien que le milieu se referme et que la vallée et ses coteaux soient localement en voie d'enfrichement ou de boisement, il n'en demeure pas moins que la Viosne et ses milieux associés restent intéressants au plan écologique comme en témoigne le nombre important d'espaces naturels sensibles.



4

CAUE⁹⁵

SUPERFICIE

26 km²

POPULATION

Environ 15 000 habitants (2009)

GOVERNANCE

Communauté de communes :

- Vexin centre

PROTECTIONS

- PNR du Vexin Français
- Natura 2000
- Sites inscrits
- Sites classées
- ZNIEFF de type I et II
- ENS



3

LA VALLÉE DE LA VIOSNE



5

STRUCTURES ET MOTIFS

Les paysages secrets de la Viosne

La présence de la végétation domine les structures paysagères et les perceptions. Aux boisements des coteaux pentus, s'ajoutent ceux d'un fond de vallée encombré d'une végétation aux allures tantôt « sauvages » (enrichissement puis reboisement naturel) (Photographie 5), tantôt maîtrisées (peupleraies induisant une banalisation des paysages en plus de l'effet de fermeture) (Photographie 6). De fait, il est difficile depuis le réseau routier de lire les reliefs ou d'apercevoir la rivière et les ambiances de marais.

Des villages perchés sur les coteaux

Les villages qui ponctuent la ligne de la vallée s'accrochent principalement aux coteaux, de préférence sur la rive gauche plus ensoleillée, mais parfois aussi en rive droite (Us). Chaque village semble avoir adopté un site d'éperon, à l'embouchure d'un vallon secondaire, comme des répliques du site de Pontoise au niveau de la confluence. En amont, Chars occupe le fond de vallée. A l'exception de quelques rares ouvertures cultivées, comme à l'approche d'Us, les villages ne se perçoivent pas comme appartenant au site de la vallée. Ils apparaissent au contraire, au fil de la route, comme des séquences linéaires urbanisées succédant à la matière boisée. Dans de nombreux cas, les villages déclinent deux types de formes urbaines :

- un noyau initial, fédéré par l'église et son clocher, qui paraît fixer le bourg à son relief, où la qualité architecturale est souvent bien conservée (Chars, Brignancourt, Santeuil, Montgeroult, Boissy l'Aillierie...), (Photographie 7)
- des extensions pavillonnaires principalement linéaires, le long des routes, formant de longues entrées de villages ou sous forme de lotissements, qui peuvent remonter sur le plateau (Chars, Santeuil, Us, Montgeroult...). Les châteaux, nombreux, semblent s'appuyer sur la structure naturelle pour développer des compositions à cheval sur les fonds de val-

lée, les coteaux et les plateaux (Photographie 8).

Les motifs de l'eau, accroche aux espaces publics

Très peu d'espaces publics mettent en valeur ou donnent une lecture de la charpente naturelle, mais il faut noter les mises en scène des compositions de parcs des châteaux (Dampont et Grouchy), qui magnifient le motif de l'eau (Photographie 9). Dans bien des cas, la voie de chemin de fer constitue un obstacle à la perception de la rivière. En fond de vallée, les marais sont encore présents et quelques grandes roselières existent. Ils sont cependant souvent affectés par le développement de la populiculture ou le creusement d'étangs de loisir pour la pêche (Photographie 10).

CONDITIONS DE PERCEPTION

La vallée est parcourue par la RD 92 d'Osny à Us, puis par de plus petites routes qui n'offrent que de rares vues dégagées sur la vallée (Photographie 11). Au nord de Brignancourt, le GR 1 suit le cours de la rivière à travers les ambiances de marais. En fond de vallée, la voie de chemin de fer, bien qu'en remblai, semble encore plus enfouie derrière une épaisse végétation qui l'isole de son paysage. Elle remonte la vallée sur l'ensemble de l'unité de paysage en frôlant la Viosne. Les gares des villages traversées se positionnent donc logiquement auprès du motif de l'eau, et peuvent en cela devenir des espaces publics accrochés à la charpente naturelle en proposant une relation à la Viosne (Photographie 12).



CAUE⁹⁵



6



8

LA VALLÉE DE LA VIOSNE



9

Du point de vue de la structure urbaine, les villages se sont développés en position légèrement plus haute, aux pieds de leurs coteaux, et se retrouvent souvent scindés par la Viosne, la voie ferrée et les barrières occultantes de végétation. Les voies transversales qui permettent de relier les deux bords des villages sont donc d'importance majeure car elles donnent, par leur position de belvédère, une lecture vive de la structure : entailles dans le plateau, position des villages, densité végétale... Les vues sont le plus généralement obturées par la végétation. Ces conditions de perception sont accentuées par le manque d'accroche à la charpente naturelle des parcs avec leurs châteaux. Les grandes ouvertures visuelles vers Osny, permises par le profil de la vallée, mettent en scène les paysages urbains. Ces derniers semblent peu en lien avec la charpente naturelle du fait des débordements de leurs développements sur le plateau central du Vexin français.

DYNAMIQUE DES STRUCTURES ET DES MOTIFS

Jusqu'à la dernière guerre, la vallée était caractérisée par de nombreuses prairies humides, marais ouverts et cultures du cresson. Les paysages et boisements se sont progressivement fermés depuis les années 1950. L'ouverture du fond de vallée est un enjeu fort. Cependant les dépendances de la voie de chemin de fer, fortement végétalisées, peuvent constituer une véritable contrainte. La vallée est dans le périmètre du parc naturel régional du Vexin Français et fait l'objet d'un projet spécifique de territoire.

ENJEUX DE PAYSAGE ET PISTES DE RÉFLEXION

Maintenir des ouvertures garantes de la lisibilité du paysage et préserver et valoriser les espaces agricoles

La faible présence de l'agriculture dans la vallée, majoritairement boisée, contribue à un basculement d'ambiance. La Viosne est souvent trop encombrée et peu accessible ; elle

peut pourtant devenir un élément fédérateur majeur si elle est accompagnée d'un réseau de cheminement doux faisant le lien avec les espaces publics des villes et des villages. Les paysages des vallées sont attractifs pour les activités de tourisme et le cadre de vie des nombreux habitants voisins ; le relief et l'eau sont source de découverte pour le développement d'activités de loisirs. Les ouvertures sont essentielles dans la lisibilité à grande échelle et la lecture des structures paysagères et notamment lorsqu'elles sont associées à un réseau de cheminement, en particulier s'il est en lien avec les motifs de l'eau. Une attention particulière doit être portée sur les dynamiques de fermeture de la vallée et aux perceptions qui lui sont liées. Concernant les peupleraies et les conifères, il faut éviter de nouvelles implantations et promouvoir d'autres pratiques (boisements alluviaux, cultures ou élevage...). Les boisements n'ont pas à être systématiquement considérés comme des valeurs paysagères dans les documents d'urbanisme et une politique spécifique d'encouragement de l'agriculture doit permettre de restaurer des ouvertures.



CAUE⁹⁵



11



LA VALLÉE DE LA VIOSNE



Soigner les limites urbaines

Le château d'Osny et son parc composent une limite très lisible entre l'urbanisation et la vallée « campagnarde ». Cette limite à ne pas dépasser constitue un enjeu majeur de l'unité de paysage. Cet enjeu de « contact » de la ville nouvelle avec les espaces « protégés » du Parc naturel régional du Vexin est similaire entre Pontoise et Auvers-sur-Oise, cette dernière étant située dans le parc.

□ La relation avec Cergy sur le plateau est à qualifier : traitement du bord de ville par une frange paysagère et une promenade, conduisant aux espaces de la vallée.

□ La chaussée Jules César marque actuellement une limite franche entre la ville d'Osny et l'agglomération de Cergy (Photographie 13). Il est nécessaire de trouver une articulation entre cette route et les deux bords de ville, en termes de limites et de propositions de parcours de découverte sur la Viosne depuis la ville nouvelle grâce à des pistes cyclables et des sentiers pédestres, en plus du GR 1.

□ Il est nécessaire de trouver un vocabulaire adapté aux échelles des villages ou des villes qui permette d'identifier les franges urbaines sur les plateaux et dans les vallées et d'en travailler les liaisons paysagères. Les entrées de villages sont aussi des franges urbaines qu'il convient de traiter dans cette même logique, en leur redonnant une véritable qualité paysagère, avec par exemple un marquage au sol, l'élimination des panneaux, la restructuration de rue, l'enfouissement des lignes électriques...

□ Au-delà d'un traitement des limites qui semble indispensable à la qualité et à la lisibilité des fronts urbains, leur articulation aux paysages naturels et agricoles les voisinsant passe avant tout par la possibilité de pouvoir y accéder et de pouvoir en profiter. Les projets urbains de nouveaux quartiers devraient systématiquement identifier cet enjeu, en proposant un réseau de circulations douces s'appuyant sur la charpente naturelle ou, à défaut, sur une trame d'espaces verts donnant accès à des promenades de différentes échelles, la possibilité de points de vue sur le plateau et permettant la recréation de continuités visuelles vers les centres urbains.

Dans cette logique, l'organisation urbaine et paysagère peut s'appuyer sur le schéma de structure patrimoniale du village dans son écrin cultivé. Il s'agit avant tout de respecter un enchaînement de motifs permettant la lisibilité d'une structure paysagère depuis la rue jusqu'aux espaces cultivés par une organisation de la parcelle - cour d'entrée, garage, maison/jardin d'agrément, verger/potager, parcelles agricoles - et d'organiser les modalités de parcours dans les enchaînements des motifs.

Inscrire les formes urbaines dans le paysage

Les extensions pavillonnaires ont pour effet de faire basculer l'ambiance vers la banalisation alors même que la vallée peut proposer un paysage original. Ces villages apparaissent pour ce qu'ils sont probablement : des lieux de résidence pour les travailleurs urbains qui cherchent un habitat hors de la ville. Il convient d'optimiser les surfaces bâties, en évitant l'étalement pavillonnaire, en densifiant et en servant des dents creuses. L'accessibilité aux équipements et aux espaces publics devrait être possible à pied ou en vélo. Quelques éléments de patrimoine culturel sont à valoriser : emplacements particuliers des cimetières en entrées de villages, fosse à pulpe et sucrerie à Us (mémoire d'une activité sucrière), écuries du château de Dampont, moulins, fontaines, lavoirs, pigeonniers, golf.



CAUE⁹⁵